Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Logements sociaux : combien coûte la carence à votre commune en 2026 ?



24 communes de Vaucluse et de la zone d'emploi d'Avignon (Gard avignonnais et Terre de Provence) sont sanctionnées financièrement pour non respect de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU).

Cette année 6 villes sortent de ce classement (Barbentane, Cheval Blanc, Graveson, Monteux, Le Pontet et Rognonas) et une seule y fait son entrée (Lauris).

L'amende la plus forte est comme en 2025 versé par Pertuis. En effet, la commune vauclusienne de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Métropole Marseillaise versera cette année 515 582,48€ avec tout de même une baisse de 146 071,29€ par rapport à 2025.

La ville la plus carencée reste Pujaut. Depuis 2026, la commune gardoise du Grand Avignon, dirigée actuellement par Sandrine Soulier, n'a réalisé que 22 logements dit 'sociaux' (chiffres 2024) au lieu des 464 qu'exige la loi, soit seulement 4,75% des objectifs demandés.

Les 4 villes du canton de Villeneuve-lès-Avignon assujetties à la loi SRU et appartenant au Grand Avignon (Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles, Rochefort-du-Gard et Pujaut) représentent à elle seule 68,5%* du montant global de la pénalité des 10 communes carencées de l'agglomération avignonnaise.

Une situation dont a pleinement conscience Pascale Bories, maire de Villeneuve-lès-Avignon mais aussi présidente du SCoT du bassin de vie d'Avignon qui, à ce titre, préconisait avec lucidité dès 2011: « Afin de mieux rééquilibrer l'offre en logements locatifs sociaux sur l'ensemble du territoire, aujourd'hui trop centrée sur Avignon, chaque commune devra respecter un objectif de production de ce type de logements. Ce principe devra permettre d'amorcer un rattrapage notamment pour les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU et n'atteignant pas le seuil des 20% de logements sociaux. » (voir ici page 39)
Récemment désignée vice-présidente du Grand Avignon en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat puis nommée dans la foulée par ses pairs de l'agglomération comme administratrice au sein du bailleur social Grand delta Habitat, cette dernière sera désormais au 'cœur de la machine' pour répondre au défi du logement social local.

** 1 102 883€ sur 1 609 625,83€*

La loi SRU, votée il y a 26 ans, impose aux communes de plus 3 500 habitants pour les agglomérations faisant plus de 50 000 habitants (1 500 habitants en région parisienne) un minimum de 20% de logements sociaux. Dans son palmarès de la loi SRU des communes 'Hors la loi' (voir ici page 9), la Fondation pour le logement a classé dans les 12 communes 'multirécidivistes', qui ont été systématiquement carencées lors des six premières périodes triennales pour leur inaction, 3 communes de notre territoire.

Les arrêtés préfectoraux pour les communes vauclusiennes citées
Les arrêtés préfectoral du 23 avril pour les communes gardoises citées
Les arrêtés préfectoral du 24 avril pour les communes gardoises citées
Les arrêtés préfectoraux pour les communes des Bouches-du-Rhône citées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

(Vidéo) Le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse dévoile des images de son futur centre aquatique



Après avoir montré à quoi ressemblerait son futur centre aquatique de l'extérieur, la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse dévoile une vidéo plus détaillée du projet.

Construite en 1974, la piscine municipale de l'Isle-sur-la-Sorgue se dégradait de plus en plus avec le temps, et ce, malgré un entretien régulier. Ainsi, avec l'accord des cinq communes qui composent le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, l'intercommunalité a pris la gestion de ce bâtiment afin d'en faire un centre aquatique.

L'objectif est de transformer cet équipement pour le rendre plus moderne et durable, et mieux adapté aux besoins du territoire, qui proposera des conditions d'accueil optimales pour les 34 000 habitants de la communauté de communes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

2 ans de travaux

Ainsi, la piscine municipale va fermer ses portes définitivement le 1er juillet prochain avec de mettre en place le chantier et démolir certaines parties de la piscine, engager des travaux de terrassement, puis poursuivre la transformation jusqu'à la livraison du nouveau centre aquatique intercommunal à la mi-mai 2027.

Cet équipement, qui sera accessible aux personnes à mobilité réduite, disposera d'un espace extérieur avec un bassin de 25m de long composé de six lignes d'eau, ainsi que d'un espace ludique 'splashpad' de 160m². L'espace intérieur, quant à lui, comptera deux bassins de 25m dédiés à l'apprentissage, aux aquasports et à la détente.

Une transformation en faveur de l'environnement

Cet aménagement se veut une reconstruction durable puisqu'il s'agit de rénover un équipement existant et non de bâtir sur un nouveau terrain. Dans le cadre de cette rénovation, le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse s'engage à réemployer les matériaux et à utiliser des matériaux biosourcés. D'ailleurs, ce projet s'est déjà vu décerné la médaille d'argent du label 'Bâtiments Durables Méditerranéens'.

Le futur centre aquatique promet une autoproduction d'électricité de 11,2% grâce à 370m² de panneaux solaires installés sur les toits, mais aussi des besoins en chaleur produits à 90% grâce à la géothermie. Le site disposera d'un éclairage 100% LED, d'un système de récupération des eaux de renouvellement des bassins pour alimenter les sanitaires et le lavage des plages, ainsi que d'un système de récupération des eaux de pluies pour l'arrosage.

Isle-sur-la-Sorgue : après près d'un an de travaux, l'Avenue Louis Boudin a été inaugurée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Presque un an de travaux ont permis à l'Avenue Louis Boudin, à L'Isle-sur-la-Sorgue, de faire peau neuve. Les élus de la Ville et de la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, les entreprises et les habitants du territoire l'ont inaugurée ce mardi 13 mai.

Lancée en juillet 2024, la transformation de l'Avenue Louis Bodin à L'Isle-sur-la-Sorgue a enfin pris fin en avril dernier. Élus, entreprises et habitants du territoire se sont réunis ce mardi 13 mai pour célébrer la nouvelle apparence de l'Avenue.

Ces travaux avaient plusieurs objectifs : favoriser les mobilités douces, améliorer et sécuriser le cadre de vie des usagers du secteur et redonner une fonction à un espace qui n'était plus utilisé. Le coût de cette opération s'est élevé à 1,9M€, financés avec le soutien de l'État, de la Région Sud et du Département de Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les élus de la ville et de la communauté de communes. ©Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Une rénovation en faveur de l'environnement

Désormais, l'avenue dispose de 34 lampadaires LED équipés de détecteurs de présence, qui permettent une meilleure visibilité tout en consommant moins d'énergie. Une voie verte de 900 mètres, avec un revêtement drainant, réservée aux piétons et aux cyclistes, a été aménagée. Les usagers disposent désormais de 40 places de stationnement pour les voitures avec un revêtement perméable et du géotextile oléo-dépolluant pour retenir les hydrocarbures, ainsi que quatre places destinés aux poids lourds.

Les réseaux aériens ont été enterrés, les réseaux d'assainissement ont été rénovés, et la structure de la route a été refaite. 42 arbres de hautes tiges et 29 arbres fruitiers ont été plantés de part et d'autre de la voie verte pour végétalisme l'avenue, et apporter de l'ombre et de la fraîcheur. Enfin, une partie des anciens espaces a été désimperméabilisée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



©Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Prochaine étape : le quartier de la gare ferroviaire

Le quartier de la gare de L'Isle-sur-la-Sorgue sera le prochain lieu de la ville à être rénové, avec des travaux qui débuteront à l'automne 2025. L'objectif sera de créer un itinéraire sécurisé pour les vélos et les piétons, qui permettra de rejoindre facilement l'Avenue Louis Boudin, et d'aller jusqu'au lycée agricole de La Ricarde à vélo ou à pied.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Six intercommunalités du grand bassin de vie d'Avignon prennent ensemble la voie du covoiturage



Les communautés d'agglomération du Grand Avignon, du Gard Rhodanien, de Luberon Monts de Vaucluse, du Ventoux Comtat Venaissin, des Sorgues du Comtat, et la communauté de communes des Pays des Sorgues Monts de Vaucluse viennent de s'allier pour lancer conjointement une offre commune de covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon avec la plateforme BlaBlaCar Daily.

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ayant été la première intercommunalité vauclusienne a proposé une offre de covoiturage en partenariat avec Klaxit (maintenant BlaBlaCar Daily), c'était une évidence pour les représentants des six intercommunalités de Vaucluse et du Gard Rhodanien

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

que de se réunir le vendredi 9 février à Carpentras. « Il était tout naturel que notre Gare numérique serve d'écrin au lancement de l'offre unique de covoiturage propre à nos six intercommunalité », a affirmé Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove.

L'objectif de cette alliance est de développer la pratique du covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon. Cette offre commune de covoiturage se fait à l'aide de la plateforme BlablaCar Daily, anciennement Klaxit, qui met en relation les passagers et des conducteurs effectuant les mêmes trajets, avec une participation financière incitative des intercommunalités concernées.



Joël Guin (président du Grand Avignon), Jacqueline Bouyac (présidente de la Cove), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), et Pierre Gonzalvez (président du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse) lors de la présentation de l'offre commune de covoiturage. ©Cove

Un dispositif avantageux pour le conducteur comme pour le passager

À chaque passage passagers transportés, les conducteurs sont rémunérés et peuvent bénéficier en plus de 100€ de prime covoiturage de l'État. Accessible à tout nouvel utilisateur de l'application BlaBlaCar Daily, la prime covoiturage est versée aux conducteurs qui effectuent dix covoiturages en trois mois. Le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

montant de la prise en charge financière par les intercommunalités, quant à lui, varie en fonction des distances parcourues. De 2 à 10 km, le conducteur gagnera 1€ par passager transporté. De 10 à 20 km, le conducteur bénéficiera d'un euros par passager ainsi que 0,10€ par kilomètre supplémentaire par passager. Au-delà de 20 km, le conducteur gagnera 2€ par passager transporté.

En ce qui concerne les passagers, les trajets leur seront offerts. Il suffit qu'ils effectuent un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des six intercommunalités concernées, correspondant au bassin de vie d'Avignon. Ces trajets ne concernent pas uniquement le parcours domicile-travail, mais également ceux du quotidien, c'est-à-dire les trajets pour aller faire leurs courses pour leurs loisirs ou encore leurs vacances. Ainsi, tout le monde gagne, le passager n'a rien à débourser, et pour le conducteur, une partie du trajet est remboursée.

Des trajets financés par les intercommunalités

Avec BlaBlaCar Daily, un conducteur pourra être financé pour des trajets localisés sur l'ensemble des six intercommunalités concernées. Il pourra par exemple aller d'Avignon vers l'Isle-sur-la-Sorgue (24 km), de Bagnols-sur-Cèze vers Sorgues (34 km), de Carpentras vers Cavaillon (28 km), ou encore d'Avignon vers Pernes-les-Fontaines (28 km).

Pour garantir la participation financière aux trajets pour l'année 2024, chacune des six intercommunalités a voté un montant de financement, à savoir : 70 000€ pour le Grand Avignon, 40 000€ pour le Gard Rhodanien, 30 000€ pour Luberon Monts de Vaucluse, 50 000€ pour la Cove, 40 000€ pour les Sorgues du Comtat, et 30 000€ pour les Pays de Sorgues Monts de Vaucluse.

Une solution écologique

Si cette offre de covoiturage se présente comme une solution économique, que ce soit pour les conducteurs ou les passagers, elle dévoile aussi des objectifs écologiques, en témoigne les résultats perçus par la Cove depuis que le covoiture y a été mis en place en 2020. « En regardant dans le rétroviseur, je peux vous dire que depuis la mise en place du covoiturage à l'échelle des 25 communes qui composent notre territoire, 28 000 trajets ont été comptabilisés, soit l'équivalent de 600 000 km parcourus et 67 tonnes de CO2 ont pu ainsi être économisées », a ajouté Jacqueline Bouyac.

À l'échelle de la France, on estime que 70% des trajets domicile-travail sont effectués par véhicules individuels, et que le covoiturage quotidien ne représente que 3% des trajets. Pour autant, cette solution commence à prendre de plus en plus de place dans un contexte où le pouvoir d'achat diminue. Selon l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, plus d'un millions de trajets ont été effectués en covoiturage par plateformes en mars 2023 (x 3,5 par rapport à mars 2022). L'objectif du gouvernement est de tripler ce nombre d'ici 2027, ce qui permettrait d'économiser 4,5 millions de tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent d'1% des émissions de gaz à effet de serre annuelles de la France.

L'application BlaBlaCar Daily est disponible sur App Store et Google Play.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Blablacar Daily anciennement Klaxit

Isle-sur-la-Sorgue : la rue Rose Goudard interdite à la circulation en semaine



Des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement ont lieu place Rose Goudard, à L'Isle-sur-la-Sorgue, depuis ce lundi 6 novembre. Ainsi, la rue Rose Goudard est fermée à la circulation des véhicules, depuis son intersection avec la place Ferdinand Buisson jusqu'au quai Jean Jaurès, à l'exception des week-ends, et ce, jusqu'au vendredi 1er décembre.

Durant toute la durée des travaux, le cheminement piéton et l'accès à pied aux commerces et aux terrasses sont maintenus, et l'accès au centre-ville en véhicule reste possible par la rue de la République. La sortie des véhicules par la place de la Liberté se fait désormais par la rue du 4 septembre, et celle par

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

la place Marcel Chalier se fait par la rue de l'écrevisse. La rue du Dr Tallet est également fermée à la circulation, sauf pour les riverains.

Les forains du marché du jeudi installés dans la rue Rose Goudard sont déployés ailleurs. Le marché du dimanche, quant à lui, est maintenant sur la place éponyme, où la circulation reste possible les week-ends.

V.A.

Convertir ses déchets verts pour limiter les apports en déchetterie et stopper le brûlage



La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse propose d'aider ses habitants à convertir leurs déchets verts en une ressource pour leur jardin afin d'éradiquer le brûlage et de limiter l'apport de ces déchets en déchetterie.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Broyer les déchets verts afin de réduire, voire de stopper, le brûlage, c'est ce qu'encourage de faire la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse. Dans le cadre d'un projet soutenu par la Région Sud et l'Ademe pour la lutte contre le brûlage des végétaux, la communauté de communes propose à ses habitants de faciliter l'acquisition de matériel pour stopper le brûlage et limiter l'apport de déchets verts en déchetterie.

Selon l'agence de santé publique, le brûlage de déchets verts engendre 48 000 décès par an en France. Il émet des gaz à effet de serre qui sont dangereux tant pour la santé que pour l'environnement. Par comparaison, brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13000 km parcourus par une voiture diesel récente. De plus, 1 tonne de déchets verts coûte environ 60€ à traiter en déchetterie. L'année dernière, 4089 tonnes ont été déposées en déchetterie pour un coût total de 245 340€.

Pays des Sorgues Monts de Vaucluse vous aide à recycler vos déchets verts

Ainsi, la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse propose deux solutions pour éviter l'apport de déchets verts en déchetterie et éradiquer le brûlage. La première étant une aide financière de 20% du prix d'achat neuf ou d'occasion d'un broyeur (puissance minimum de 2000W), d'une tondeuse mulching ou d'un kit tondeuse mulching (minimum d'achat de 50€ et aide maximum de 150€). Cliquez ici pour savoir comment en bénéficier.

En deuxième solution, la communauté de communes s'allie avec l'association Le Champ des Possibles pour une mise à disposition d'un broyeur thermique et du personnel qualifié à des tarifs avantageux, à partir du mercredi 15 mars. Il est d'ores et déjà possible de s'inscrire pour en bénéficier. Cliquez ici pour en savoir plus.

Que faire de ses déchets verts ?

L'objectif de cette opération est d'inciter les habitants de la communauté des communes à recycler leurs déchets verts pour en faire une ressource pour leur jardin. Le broyage et le paillage de déchets verts sont des solutions pour entretenir un jardin, enrichir naturellement le sol, le protéger du froid l'hiver et limiter l'arrosage en été.

Le mulching est une technique qui consiste à tondre l'herbe très finement sans avoir besoin de la ramasser. Cela permet aux fins brins d'herbes récoltés de se dégrader plus vite sans étouffer la pelouse et de fournir un engrais naturel.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

PCAET : en Vaucluse, les ‘intercos’ main dans la main



Dans le cadre de l’élaboration de leur Plan climat air énergie territorial (PCAET) commun, une délégation de nombreux élus de l’Agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) et de la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse (CCPSMV) est venue à la rencontre des élus de la Communauté de communes Pays d’Apt Luberon (CCPAL). Cette délégation était emmenée par Fabrice Liberato, président du syndicat mixte en charge du PCAET.

A Apt, ils ont ainsi pu visiter l’unité de méthanisation de l’industriel Aptunion, un des leaders mondiaux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

de l'inclusion gourmande et notamment du fruit confit. Ils ont ensuite été reçus par Frédéric Sacco, vice-président de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon en charge du développement durable qui leur a présenté la station GNV intercommunale. « Nous remercions Philippe Réchiniac et ses équipes de GRDF pour l'organisation de cette matinée riche d'échanges », concluront Fabrice Liberato et Frédéric Sacco. Un prochain rendez-vous est dans les tuyaux dans le cadre de leurs PCAET car « le changement climatique n'a pas de limite administrative. »

L.M.

Le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et l'État s'engagent pour le développement durable

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et l'État s'engagent pour le développement durable du territoire grâce au Contrat de Relance et de Transition Écologique

La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, représentée par son Président, Pierre Gonzalvez, et l'État, représenté par le préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, ont signé le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) dans le cadre de France Relance. Objectif ? Simplifier les démarches contractuelles avec l'État et accompagner la collectivité autour d'une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale.

3 axes de développement

Le CRTE permet aux collectivités d'intégrer, dans leurs priorités et au sein de leurs projets de territoire, les ambitions de la transition écologique. Il est composé d'un diagnostic territorial et d'une liste d'orientations et de projets sur lesquels ce contrat permet de mettre l'accent. Tous ces éléments ont fait l'objet d'un travail en collaboration avec les 5 communes membres et les services préfectoraux.

Le contrat a été adopté lors du conseil communautaire du 1er juillet dernier. Il est signé pour une période pluriannuelle de 6 ans et liste les ambitions du territoire à travers 3 axes de développement : un environnement exceptionnel à protéger, accompagner un développement économique et agricole durable

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

et en transition et enfin, assurer la cohésion d'un territoire à taille humaine.



La signature a eu lieu en présence des élus et du préfet de Vaucluse.

Des crédits 2021 à hauteur de 1,6M€

Le CRTE est l'occasion de signer chaque année avec la Préfecture une 'convention financière annuelle' qui reprend les crédits d'État qui sont venus cofinancer certains projets et investissements publics et privés du territoire. Ainsi, pour l'année 2021, 15 projets sont financés par la Communauté de Communes et ses communes membres à hauteur de 8M€ dont 1,6 M€ financés par l'État au titre des différentes dotations.

Le CRTE liste 15 projets

8 sont directement portés par la communauté de communes, les autres sont portées par les communes

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

membres ou des privés. Il s'agit par exemple de : la mise en œuvre d'un Plan Climat ambitieux et moteur des politiques locales et de son volet développement du Photovoltaïque, l'adoption d'un Programme local de prévention des déchets et d'économie circulaire ambitieux et partagé, contractualisé avec la Région et l'ADEME, ou la réfection de l'axe Le Thor – L'Isle sur la Sorgue.

Appel à projet pour le parc mixte de Saint Joseph au Thor



La SPL (Société publique locale) Territoire Vaucluse et la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse lancent un appel à projet à l'attention des investisseurs gestionnaires des programmes immobiliers sur le nouveau parc d'activité Saint Joseph au Thor. Il s'agit d'implanter un programme mixte principalement dédié à de l'hôtellerie, de la restauration et des activités annexes.

Idéalement situé sur la parcelle 3 à l'entrée du parc dans la zone tertiaire, les travaux de viabilité de 60

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

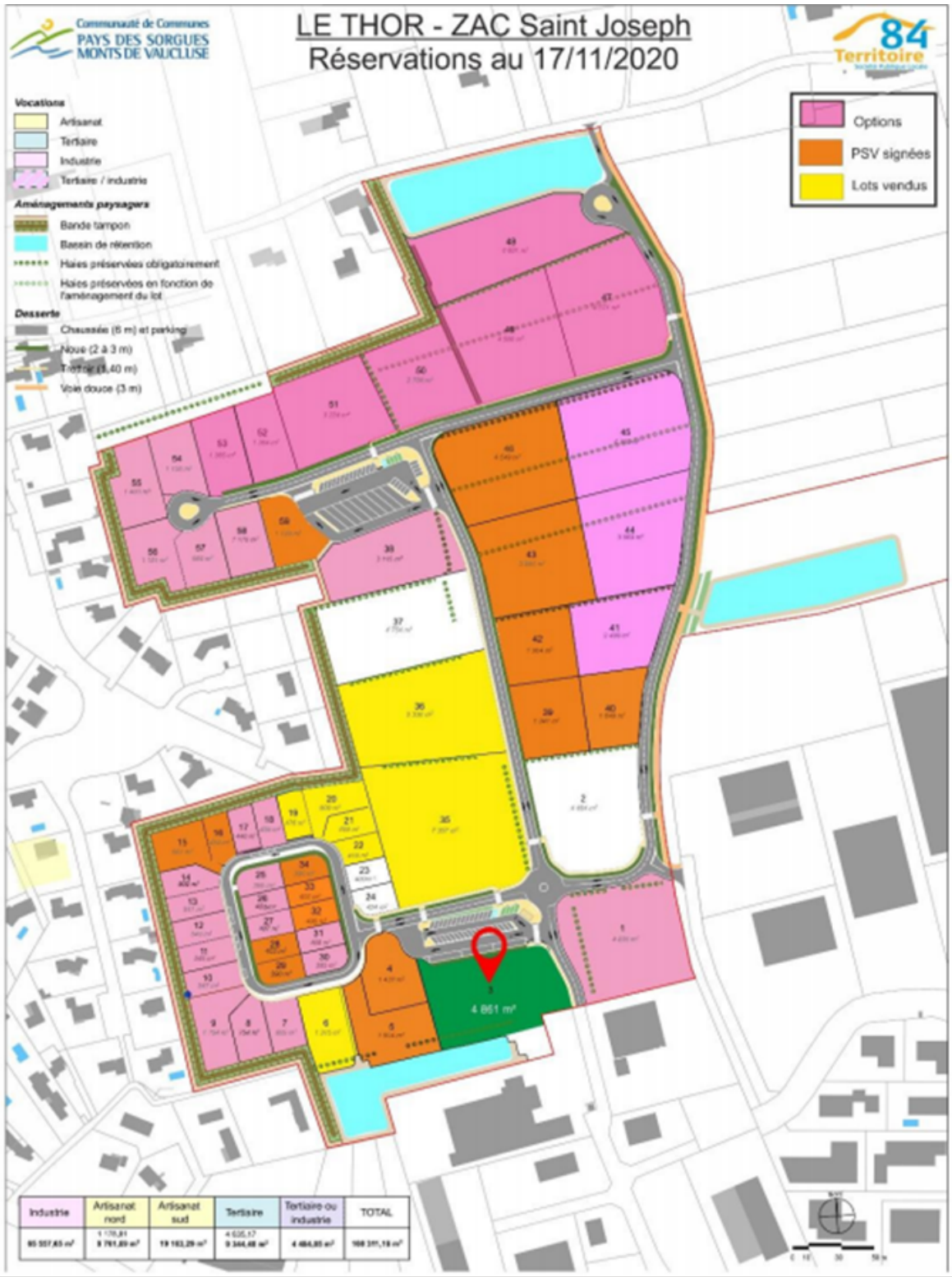
lots sont terminés et les premières constructions ont déjà débuté. Le parc permettra l'installation d'une soixantaine d'entreprises et de plusieurs centaines de nouveaux emplois.

Le parc d'activités Saint Joseph

D'une superficie d'environ 17 hectares, en prolongement de la zone d'activités de la Cigalière, le parc d'activités de Saint Joseph a pour vocation d'accueillir des entreprises tertiaires, artisanales et industrielles en complément des zones voisines (Saint Louis, la Croix de Tallet, les zones industrielles de la Grande Marine et de la Petite Marine). Labellisé 'Parc+', label mis en place par le Conseil régional de Paca (Provence-Alpes-Côte d'Azur), le parc est engagé dans des actions de qualité et de performance durable. Un schéma d'aménagement avec découpage a été conçu, toutefois, ces surfaces peuvent être découpées à la demande en fonction des besoins.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



La zone d’activités Saint Joseph s’étend sur 17 hectares

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Un programme mixte

Le projet se positionne sur un terrain de 4 861 m² et permet une surface de 2 500 m² répartie sur trois niveaux. L'objectif est d'implanter un hôtel restaurant et annexes dans le programme 'Vallis Clausa'. Une configuration de l'hôtel sur trois niveaux est envisageable : RDC (rez-de-chaussée) – R+1 – R+2, avec un espace accueil, salon petit déjeuner soit au total 71 chambres. Sur deux niveaux : RDC et R+1 ou R+1 et R+2, avec un espace accueil, salon petit déjeuner soit au total 46 chambres.

Le porteur du projet peut se limiter uniquement au projet hôtelier qui peut être complété par une salle de réunion sur 250 m² en rez-de-chaussée du bâtiment et des terrasses extérieures. Autre possibilité : un espace restauration de 250 m² en terrasse en rez-de-chaussée et une salle de séminaires de 250 m². Le reliquat du programme pourrait être dédié à des espaces tertiaires. Chaque porteur de projet aura la latitude d'organiser et de définir son programme en fonction de son enseigne et de son modèle économique.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



70 places privatives sont prévues

En forme de L, le parc bénéficie d'un grand parking qui dessert l'ensemble du bâtiment par le sud. 70 places privatives positionnées en surfaces sont également prévues. Elles sont complétées par un parking public situé à proximité immédiate. Le bâtiment bénéficie d'une exposition solaire nord/sud et une résille vient envelopper le bâtiment pour protéger du soleil.

Les terrains sont vendus entièrement viabilisés. Le traitement des eaux pluviales est fait à l'échelle du parc et toutes les autorisations administratives ont été obtenues dans le cadre du de la réalisation de la ZAC (Zone d'activité commerciale). À ce jour le taux de commercialisation atteint 90 %.

Le prix

Le terrain est vendu totalement viabilisé au prix de 150 € HT/m² de terrain soit 729 150€ HT, avec la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

possibilité de construire 2 500 m² de surface de plancher. Le permis de construire sera déposé après avis favorable de l'architecte conseil. L'instruction est assurée par les services de la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.

Les candidats intéressés sont invités à se manifester avant 16 avril 2021 à 14h et à transmettre une plaquette de présentation de leur structure par courrier ou par mail à l'adresse suivante : dbiscarrat@citadis.fr. Pour plus de renseignements sur le parc d'activités : https://www.za-stjoseph.com/